8176743

Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8170643
Centre d'intérêt: 32

Dufour, Richard, 1938-.

Description des fichiers "Elèves standard" de 1971-72 à 1977-78 / Richard Dufour, Robert Ferland ; [pour la] Ministère de l'éducation, Direction des études économiques et démographiques, Démographie scolaire . -- [Québec] : La Direction, 1978.
74 f. ; 28 cm. -- (Document de travail / Service de la démographie scolaire du Québec ; 9.50)

Cote Dewey: 371.2'00285/D861d Cote LC: LB/2846.4

Descripteur(s): *Population étudiante *Banque de données *Statistique *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Elèves Standard (Fichier)

Identificateur(s) de sujet: *Fichier informatisé

Le fichier "Elèves Standard" a été réalisé par la Direction des études économiques et démographiques (DEED) dans le but d'effectuer des études à caractère annuel et surtout longitudinal sur la clientèle scolaire (fiche individuelle). Ce fichier est en réalité le résultat de la conversion des fichiers "Elèves composites" de 1971-1972 à 1977-1978 en une structure unique et avec des valeurs standards pour les variables. Ce document présente de façon détaillée sa structure: numéro du champ, position, description.

Type de document: s
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170643

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Education
Direction des Etudes Economiques
et Démographiques

Document de travail
Démographie scolaire

D.T. 9.50

Description des fichiers

ELEVES STANDARD

de 1971-72 à 1977-78

Richard Dufour
Robert Ferland

Novembre 1978

E D U Q 8170643

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Education
Direction des Etudes Economiques
et Démographiques

Document de travail
Démographie scolaire D.T. 9.50

Description des fichiers

ELEVES STANDARD

de 1971-72 à 1977-78

Service de la démographie scolaire

Richard Dufour
Robert Ferland

Novembre 1978

PRESENTATION

La Direction des Etudes Economiques et Démographiques (D.E.E.D.) doit faire des études à caractère annuel et surtout longitudinal sur la clientèle scolaire (fiche individuelle). Afin de faciliter le déroulement de nos travaux et afin de s'assurer d'une certaine fiabilité, nous avons créé nos propres fichiers: les Elèves Standard.

Cette "description de fichiers" est l'outil qui permet de connaître ces "nouveaux" fichiers qui sont, en fait, le résultat de la conversion des fichiers des "Elèves Composites" de 1971-72 à 1977-78:

- en une structure unique;
- avec des valeurs standards pour les variables.

Il est à noter que seuls les enregistrements se référant aux "étudiants réguliers"(1) ont été retenus. De plus, certaines variables ont été corrigées, la langue d'enseignement de l'élève par exemple, alors que d'autres ont été créées, comme le degré et l'âge de l'individu.

La description suivante s'applique donc à tous les fichiers que nous avons nommés ELEVES STANDARD, et cela, de 1971-72 à 1977-78.

(1) Il s'agit des "temps complet", incluant l'Enfance Inadaptée.

PROJET: 762	DIRECTION DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES	FICHIER CRÉÉ PAR:	PAGE
DATE: 6 juillet 1978		Dufour et Ferland	1 DE 3

NOM DU FICHIER: ELEVES.STANDARD.AN7x7y	ENREGISTREMENT ☐ VAR	BLOC ☐ VAR
UNIT TAPE À ☐ QUÉBEC ☒ MONTRÉAL	LONGUEUR: 80 ☒ FIXE	FACTEUR: 237 LONGUEUR: 18960 ☒ FIXE

CHAMP NO	DESCRIPTION	NOMBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION À	GENRE	LONG.
	*** Caractéristiques des élèves***					
1.1	1971-72 seulement a) numéro de dossier		1	7	N	7
1.2	b) date de naissance ← (jour/mois/an)		8	13	AN	6
1.3	c) blancs		14	15	AN	2
1.1	1972-73 et après: a) blancs		1	3	AN	3
1.2	b) code permanent - - -		4	15	AN	12
2	Age au 30 juin		16	17	AN	2
3	Age au 30 septembre		18	19	AN	2
4	Age au 31 décembre		20	21	AN	2
5	Sexe		22	-	AN	1
6	Religion		23	-	AN	1
7	Langue maternelle		24	-	AN	1
8	Langue d'usage à la maison		25	-	AN	1
9	Langue d'enseignement		26	-	AN	1

M-06 SIMEQ MODIFIÉE

PROJET 762	DIRECTION DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES	FICHIER CRÉE PAR	PAGE
DATE			2 DE 3

NOM DU FICHIER / UNIT	À ☐ QUÉBEC ☐ MONTRÉAL	ENREGISTREMENT ☐ VAR ☐ FIXE LONGUEUR	BLOC ☐ VAR ☐ FIXE FACTEUR LONGUEUR

CHAMP NO	DESCRIPTION	NOMBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION À	GENRE	LONG.
10	Lieu de naissance		27	-	AN	1
11	Enfance inadaptée		28	-	AN	1
12	Niveau		29	-	AN	1
13	Degré		30	-	AN	1
14	Nombre d'années de fréquentation scolaire		31	-	AN	1
15.1	Formation (générale ou professionnelle)		32	-	AN	1
15.2	Pour le professionnel au COLLEGIAL: no de programme		33	37	AN	5
15.3	Pour le professionnel au SECONDAIRE: - genre de formation		33	-	AN	1
15.4	- secteur (franco. ou anglo.)		34	-	AN	1
15.5	- no de programme		35	37	AN	3
	*** CARACTERISTIQUES DE L'ORGANISME ***					
16	Code organisme-école		38	43	AN	6
17	Code C.O.C.S.		44	46	AN	3
18	Code standard de l'organisme		47	49	AN	3

M-06 SIMEQ MODIFIÉE

PROJET 762	DIRECTION DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES	FICHIER CRÉÉ PAR	PAGE
DATE			3 DE 3

NOM DU FICHIER / UNIT	À ☐ QUÉBEC ☐ MONTRÉAL	ENREGISTREMENT ☐ VAR / LONGUEUR ☐ FIXE	BLOC ☐ VAR / FACTEUR / LONGUEUR ☐ FIXE

CHAMP NO	DESCRIPTION	NOMBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION À	GENRE	LONG.
19	Code informatique de l'organisme		50	53	AN	4
20	Code informatique de l'école		54	58	AN	5
21	Genre d'organisme		59	60	AN	2
22	Confessionnalité (7e position du code statistique)		61	-	AN	1
23	Code de région administrative scolaire		62	64	AN	3
24	Langue d'enseignement de l'école:					
	a) français		65	-	AN	1
	b) anglais		66	-	AN	1
25	Niveau d'enseignement de l'école:					
	a) maternelle		67	-	AN	1
	b) élémentaire		68	-	AN	1
	c) secondaire		69	-	AN	1
	d) collégial		70	-	AN	1
26	Blancs		71	80	AN	10

M-06 SIMEQ MODIFIÉE

AVERTISSEMENT

La clientèle du niveau collégial

n'est présente que pour les années

1971-72 à 1976-77 inclusivement

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES.STANDARD			1
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
1.2	CODE PERMANENT DE L'ELEVE	4-15

Description

EXTRACTION: POS.5-16 de I.E.M.

C'est un code unique à chaque élève ajouté ou vérifié avec une banque provinciale de codes.

COMPOSITION:

- 3 premières lettres du nom de famille à la naissance. Dans le cas où le nom contient deux lettres (Minimum requis) la lettre "X" devient automatiquement la troisième composante du code.
- La lettre suivante est la 1ère lettre du prénom usuel.
- Les six chiffres qui suivent représentent:
    - o le jour de naissance de l'élève
    - o le mois de naissance augmenté de 50 si la personne est de sexe féminin
    - o l'année de naissance (les chiffres des unités et des dizaines seulement)
- L'avant dernier chiffre sert à distinguer les élèves dont les dix premiers caractères du code sont identiques.
- Le dernier chiffre sert à la validation du code (chiffre témoin)

Note: Le "code permanent" est inexistant dans les fichiers de 1971-72. Cependant, la présence de la date de naissance permet le calcul de l'âge des élèves.

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES.STANDARD			2
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
2	Age au 30 juin	16-17
3	Age au 30 septembre	18-19
4	Age au 31 décembre	20-21

Description

L'âge de l'élève a été calculé à partir de son code permanent et de la façon suivante:

1- L'année de l'inscription de l'élève au fichier - (moins) l'année de naissance (positions 9-10 du C.P.) donne l'âge au 31 décembre;

2- Si le mois de naissance (positions 7-8 du C.P.) [-(moins) '50' si l'élève est une fille] est plus grand que (>) '09', on obtient l'âge au 30 septembre;

3- Si le mois est > '06', on obtient l'âge au 30 juin.

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES.STANDARD			3
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
5	SEXE	22

Description

EXTRACTION:

Si à l'I.E.M. le 7e caractère du code permanent est plus petit que 5, l'élève est de sexe masculin sinon de sexe féminin.

Donc, ce champ contient le sexe de l'élève.

Les valeurs possibles sont:

1- Masculin

2- Féminin

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES.STANDARD			4
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
6	RELIGION	23

Description

C'est le code identifiant la religion à laquelle adhère l'élève.

Valeurs possibles:

0: indéterminée

1: catholique

2: protestante

3: autres

4: aucune

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES.STANDARD			5
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
7	LANGUE MATERNELLE	24

Description

C'est un code identifiant la première langue apprise et encore comprise par l'élève.

Valeurs possibles:		1971-72 à 1973-74	1974-75	1975-76 à 1977-78
Ø	Non spécifiée	X	X	X
1	Français	X	X	X
2	Anglais	X	X	X
3	Amérindien	NIL	NIL	X
4	Italien	NIL	X	X
5	Grec	NIL	NIL	X
6	Allemand	NIL	X	X
7	Polonais	NIL	NIL	X
8	Hébraïque	NIL	NIL	X
9	Autres	X	X	X

NIL: Ces informations n'existaient dans les fichiers "Elèves-composites" pour les années indiquées.

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES.STANDARD			6
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
8	Langue d'usage à la maison	25

Description

Il s'agit de la langue la plus souvent parlée à la maison.

Valeurs possibles:		1971-72 à 1973-74	1974-75	1975-76 à 1977-78
b	Non spécifiée	X	X	X
1	Français	NIL	X	X
2	Anglais	NIL	X	X
3	Amérindien	NIL	NIL	X
4	Italien	NIL	X	X
5	Grec	NIL	NIL	X
6	Allemand	NIL	X	X
7	Polonais	NIL	NIL	X
8	Hébraïque	NIL	NIL	X
9	Autres	NIL	X	X

NIL: Ces informations n'existaient pas dans les fichiers "Elèves-Composites" pour les années indiquées.

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES.STANDARD			7
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
9	LANGUE D'ENSEIGNEMENT	26

Description

C'est un code identifiant la langue dans laquelle l'étudiant reçoit un enseignement cette année.

Dans le cas où deux langues d'enseignement sont utilisées, il s'agit de la langue dans laquelle l'élève reçoit au primaire pour une année donnée au moins 75% de ses cours et au secondaire au moins 60% de ses cours.

Valeurs possibles:

Ø	Non spécifiée
1	Français
2	Anglais
3	Autres

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES.STANDARD			8
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
10	LIEU DE NAISSANCE	27

Description

C'est un code indiquant l'endroit ou naquit l'élève.

Valeurs possibles: (1)

Ø	Non spécifiée
1	Au Québec
2	Ailleurs au Canada
3	A l'étranger

(1) Note: Cette information n'existait pas en 1971-72 ni en 1972-73.

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES.STANDARD			9
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
11	ENFANCE INADAPTEE	28

Description

Indique si l'élève a été identifié comme présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Valeurs possibles: Ø Non
1 Oui

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES.STANDARD			10
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
12	NIVEAU DE L'ELEVE	29

Description

Ce code indique le niveau d'enseignement de l'élève basé sur sa scolarisation quand ce niveau est inférieur au niveau collégial.

Valeurs possibles:

1 Prématernelle et maternelle
2 Primaire
3 Secondaire
4 Indéterminé quand au trois premiers niveaux
5 Collégial (1)

(1) Note: Aucune information sur le niveau collégial en 1977-78.

Documentation de fichiers

Projet 762	Système	Section	Tâche	Page
Date 78-10-12	ELEVES.STANDARD			11

No du champ		Position(s)
13	DEGRE DE L'ELEVE	30

Description

Ce code indique le degré de l'élève à l'intérieur de son niveau d'enseignement. Pour l'année 1971-72, l'information provient de la fiche d'inscription de l'élève.

Pour les années 1972-73 à 1977-78, le code indiquant le degré de l'élève a été créé par programmation:

- pour le présecondaire, le degré a été créé à partir du groupe d'âges au primaire lorsque l'information était disponible ou au moyen de l'âge chronologique des élèves;
- Pour le secondaire et le collégial, c'est l'âge chronologique qui a servi à attribuer un degré aux élèves.

Valeurs possibles:	Niveau de l'élève	Degré
	Prématernelle et maternelle	0
	Primaire	1 à 7
	Secondaire	1 à 5
	Collégial (1)	1 à 3
	EDAA (élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage)	Ø
	Indéterminé	Ø

(1) Note: Aucune information sur le niveau collégial en 1977-78.

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES.STANDARD			12
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
14	Nombre d'années de fréquentation scolaire	31

Description

Ce champ indique le nombre d'années de fréquentation scolaire à l'intérieur du niveau de l'élève et comprend l'année en cours, sauf à la prématernelle et à la maternelle.

Valeurs possibles:(1) - Pour tout niveau: Ø (non spécifié)
- A la maternelle ou prématernelle: 0
- Au primaire: 1-7
- Au secondaire: 1-8
- Au collégial (2): 1-4

(1) Note: Cette information n'existait pas en 1971-72.

(2) Aucune information sur le niveau collégial en 1977-78.

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES.STANDARD			13
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
15.1	FORMATION: ENSEIGNEMENT GENERAL OU PROFESSIONNEL	32

Description

Ce champ indique si l'étudiant qui étudie au niveau secondaire ou au niveau collégial reçoit un enseignement général ou professionnel.

<u>Valeurs possibles:</u> Ø ne s'applique pas - prématernelle
- maternelle
- primaire

1 Général - Secondaire
- Collégial

2 Professionnel - secondaire

3 Professionnel - collégial (1)

4 Indéterminé - secondaire
- collégial(1)

(1) Note: Aucune information sur le niveau collégial en 1977-78.

Documentation de fichiers

Projet 762	Système	Section	Tâche	Page
Date 78-10-12	ELEVES.STANDARD			14

No du champ		Position(s)
15.2	Pour le professionnel au COLLEGIAL: No de programme	33-37

Description

Pour le collégial, ce champ à 5 positions doit être lu en un seul bloc.

Ce champ est rempli par tout étudiant du collégial. Il permet de savoir dans quelle spécialité est inscrit l'étudiant. C'est un code à 5 positions.

Valeurs possibles: Voir liste des numéros et noms de programme ci-après.

A noter que le premier chiffre du numéro de programme indique le secteur d'enseignement: 0 = général
>0 = professionnel

Avertissement: La liste qui suit est la liste exhaustive des numéros de programme. Elle inclut donc les numéros de programme inactifs et ceux pour lesquels les institutions peuvent émettre un diplôme, mais ne peuvent plus inscrire d'élèves.

Note: Aucune information sur le niveau collégial en 1977-78.

LISTE DES NUMEROS DE PROGRAMME

1978-02-21

ID DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
000.00	INDETERMINE
010.00	SCIENCES DE LA SANTE
011.00	CHIRURGIE DENTAIRE
012.00	DIETETIQUE ET NUTRITION
013.00	EDUCATION PHYSIQUE
014.00	MEDECINE
015.00	MEDECINE VETERINAIRE
016.00	OPTOMETRIE
017.00	PHARMACIE
018.00	SCIENCES INFIRMIERES
020.00	SCIENCES PURES ET APPLIQUEES
021.00	AGRICULTURE
022.00	ARCHITECTURE
023.00	FORESTERIE ET GEODESIE
024.00	GENIE
025.00	SCIENCES
026.07	PHYSIQUES-MATHEMATIQUES
030.00	SCIENCES HUMAINES
031.00	DROIT
032.00	GEOGRAPHIE
032.07	GEOGRAPHIE ET HISTOIRE
033.00	HISTOIRE
034.00	PHILOSOPHIE
034.07	PHILOSOPHIE

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
035,00	PSYCHOLOGIE
035,01	PSYCHOLOGIE A
035,02	PSYCHOLOGIE B
035,07	PSYCHOLOGIE
036,00	SCIENCE, DE L'EDUCATION
036,01	SCIENCES FAMILIALES
036,07	ECOLE NORMALE BREVET B
036,08	ECOLE NORMALE A1
036,09	ECOLE NORMALE A2
036,10	ECOLE NORMALE A3 FM1
036,11	ECOLE NORMALE FM 2 A 4
037,00	SCIENCES RELIGIEUSES THEOLOGIE
037,01	SCIENCES RELIGIEUSES
037,02	THEOLOGIE
038,00	SCIENCES SOCIALES
038,01	SERVICE SOCIAL
038,02	CRIMINOLOGIE
038,04	ECONOMIE
038,05	POLITIQUE
038,06	RELATIONS INDUSTRIELLES
038,07	SOCIOLOGIE
038,08	SERVICE SOCIAL
038,09	SCIENCES SOCIALES
040,00	SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
041.00	SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
041.07	SCIENCES ADMINISTRATIVES
045.00	
050.00	ARTS
051.00	ARTS PLASTIQUES
052.00	BEAUX ARTS
052.07	BEAUX ARTS
053.00	CINEMA
054.00	HISTOIRE DE L'ART
055.00	ARTS MUSIQUE
055.07	MUSIQUE
056.00	THEATRE
060.00	LETTRES
061.00	LETTRES
061.07	BELLES LETTRES 1 ARTS
061.08	RHETHORIQUE 2 ARTS
061.09	PHILO. I 3 ARTS
061.10	PHILO. II 4 ARTS
062.00	ALLEMAND
063.00	ANGLAIS
064.00	ESPAGNOL
065.00	FRANCAIS
065.07	FRANCAIS
066.00	ITALIEN

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
067.00	RUSSE
067.01	LANGUES ET TRADUCTION
070.00	HORS D.E.C.
070.07	AUTRES ANCIENS PROGRAMMES GENERAUX
071.00	SCIENCES DE LA SANTE
072.00	SCIENCES PURES ET APPLIQUEES
073.00	SCIENCES HUMAINES
074.00	SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
075.00	ARTS
076.00	LETTRES
100.00	TECHNIQUES BIOLOGIQUES
110.00	TECHNIQUES DENTAIRES
110.51	TECHNIQUES DENTAIRE DENTUROLOGIE
111.00	TECHNIQUES D'HYGIENE DENTAIRE
120.00	TECHNIQUES DE DIETETIQUE
120.51	FORMATION POUR TECHNICIENNE EN ALIMENTATION
140.00	TECHNIQUES MEDICALES
140.01	TECHNIQUES DE LABORATOIRE MEDICAL
140.02	CYTOTECHNOLOGIE
140.03	TECHNIQUES DE FONCTION RESPIRATOIRE
140.31	HEMATOLOGIE
140.32	HISTOLOGIE
140.33	MICROBIOLOGIE
140.34	BIOCHIMIE

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
140.71	MICROBIOLOGIE
140.72	IMMUNOHEMATOLOGIE
140.73	HEMATOLOGIE GENERALE SPECIALE ET COAGULATION
140.74	BANQUE DE SANG
140.81	MICROBIOLOGIE
141.00	TECHNIQUES D'INHALOTHERAPIE ET D'ANESTHESIE
141.51	INHALOTHERAPIE ET ANESTHESIE
142.00	TECHNIQUES DE RADIOLOGIE
142.01	TECHNIQUES DE RADIODIAGNOSTIC
142.02	TECHNIQUES DE MEDECINE NUCLEAIRE
142.03	TECHNIQUES DE RADIOTHERAPIE
142.07	RADIOLOGIE
142.51	TECHNIQUES DE RADIODIAGNOSTIC
142.71	TECHNIQUES DE RADIOLOGIE ORTHOPEDIE
142.74	ULTRASONOGRAPHIE MEDICALE
142.77	TECHNIQUES D'ANGIORADIOLOGIE
144.00	TECHNIQUES DE READAPTATION
145.00	TECHNIQUES DES SCIENCES NATURELLES
145.01	AMENAGEMENT DE LA FAUNE
145.02	LABORATOIRE D'ENSEIGNEMENT
145.03	ZOOTECHNIE
145.04	TECHNIQUES D'AMENAGEMENT CYNEGETIQUE ET HALIEUTIQUE
145.51	ANIMALERIE
145.52	LABORATOIRE D'ENSEIGNEMENT

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
145.53	AMENAGEMENT DE LA FAUNE
146.00	HALIEUTIQUE ET CYNEGETIQUE
147.01	AMENAGEMENT ET EXPLOITATION FORESTIERE
147.02	CHASSE ET PECHE
147.03	AMENAGEMENT DE LA FAUNE
147.04	EXPLOITATION TOURISTIQUE
147.05	PROTECTION DU MILIEU
147.06	ZOOTECHNIQUE ET LABORATOIRE DE BIOLOGIE
147.07	PISCICULTURE
147.31	EXPLOITATION FORESTIERE
147.51	TECHNIQUES DU MILIEU NATUREL
151.00	TECHNIQUES D'HYGIENE PUBLIQUE
152.00	PRODUCTION AGRICOLE
152.01	GESTION D'ENTREPRISES AGRICOLES
152.02	EXPLOITANT DE FERME
152.51	GESTION D'ENTREPRISES AGRICOLES
153.00	TECHNOLOGIE AGRICOLE (SERVICES A LA PRODUCTION)
153.01	ZOOTECHNOLOGIE
153.02	HORTICULTURE LEGUMIERE ET FRUITIERE
153.03	HORTICULTURE ORNEMENTALE
153.04	MACHINISME AGRICOLE
153.05	HYDRAULIQUE AGRICOLE
153.06	PHYTOTECHNOLOGIE
153.07	ECONOMIE RURALE

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
153.08	TECHNOLOGIE DES SOLS
153.14	GENIE RURAL
154.00	TECHNOLOGIE AGRICOLE (SERVICES A LA TRANSFORMATION)
154.01	TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE
154.02	TECHNOLOGIE LAITTIERE
154.03	GENIE INDUSTRIEL ALIMENTAIRE
155.00	TECHNOLOGIE AGRICOLE (SERVICES PARA-AGRICOLES)
155.01	HYGIENE PUBLIQUE
155.02	TECHNOLOGIE DE LABORATOIRE
155.05	TECHNOLOGIE EQUINE
155.06	BIO-CONSERVATION DU MILIEU RURAL
155.11	SALUBRITE ALIMENTAIRE
160.00	TECHNIQUES PARAMEDICALES
160.01	PROTHESES VISUELLES
180.00	TECHNIQUES INFIRMIERES
180.07	TECHNIQUES INFIRMIERES
180.21	TECHNIQUES INFIRMIERES
180.31	ACTUALISATION PROFESSIONNELLE
180.51	TECHNIQUES INFIRMIERES POUR AUXILIAIRES
180.52	FORM.INFIRMIERE POUR GARDE-MALADES ET PUERICULTRICES
180.71	SOINS INFIRMIERS PSYCHIATRIQUES
180.72	SOINS INFIRMIERS PEDOPSYCHIATRIQUES
180.73	SOINS INFIRMIERS CARDIO-VASCULAIRES-RESPIRATOIRE
180.74	PERFECTIONNEMENT EN SALLE D'OPERATION

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
181,00	TECHNIQUES AUXILIAIRES DE LA SANTE
181,31	AUXILIAIRES EN SALLE D'OPERATION
190,00	TECHNIQUES FORESTIERES
190,01	AMENAGEMENT FORESTIER
190,02	EXPLOITATION FORESTIERE
190,03	TRANSFORMATION DES PRODUITS FORESTIERS
190,31	INITIATION AUX TECHNIQUES FORESTIERES
190,32	ADMINISTRATION ET MESURE
190,41	FORESTERIE APPLIQUEE
200,00	TECHNIQUES PHYSIQUES
210,00	TECHNIQUES DE CHIMIE INDUSTRIELLE
210,01	TECHNIQUES DE CHIMIE ANALYTIQUE
210,02	TECHNIQUES DU GENIE CHIMIQUE
210,03	TECHNIQUES DE CHIMIE BIOLOGIE
210,07	CHIMIE BIOLOGIE
210,08	CHIMIE INDUSTRIELLE ANALYSE
210,09	CHIMIE INDUSTRIELLE PROCEDES
210,31	INITIATION CHIMIE ANALYTIQUE
210,33	CHIMIE BIOLOGIE 1E PARTIE
211,00	TECHNIQUES DES MATIERES PLASTIQUES
211,01	TECHNIQUES DES MATIERES PLASTIQUES
220,00	TECHNIQUES DE L'ARCHITECTURE
221,00	TECHNOLOGIE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
221,01	TECHNOLOGIE DE L'ARCHITECTURE

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
221.02	TECHNOLOGIE DU GENIE CIVIL
221.03	MECANIQUE DU BATIMENT
221.04	EVALUATION FONCIERE
221.31	DESSIN D'ARCHITECTURE
221.32	GESTION DE CONSTRUCTION D'HABITATION
221.33	REFRIGERATION,CHAUFFAGE,VENTILATION,CLIMATISATION
221.34	ESTIMATION
221.35	VOIRIES
221.41	DESSIN DE STRUCTURE
221.42	MECANIQUE DES SOLS ET MATERIAUX
221.44	EVALUATION IMMOBILIERE
221.74	ESTIMATION DES COUTS DE CONSTRUCTION
230.00	TECHNIQUES CARTOGRAPHIQUES ET GEODESIQUES
230.01	TECHNIQUES CARTOGRAPHIQUES
230.02	TECHNIQUES GEODESIQUES
230.31	TOPOMETRIE
231.00	TECHNIQUES DE LA PECHE
231.01	MECANIQUE MARINE
231.02	NAVIGATION
231.03	TRAITEMENT DES PRODUITS MARINS
231.04	EXPLOITATION ET AMENAGEMENT
231.07	FORESTRIE
231.24	EXPLOITATION ET AMENAGEMENT
231.32	NAVIGATION

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
231,33	CONTROLE DE LA QUALITE DU PAPIER
231,43	PRODUCTION ET GESTION
232,00	TECHNIQUES DU PAPIER
232,07	TECHNOLOGIE DU PAPIER
233,00	TECHNIQUES DU MEUBLE ET DU BOIS OUVRE
240,00	TECHNIQUES DU GENIE CIVIL
240,07	CONSTRUCTION TECHNIQUES DU GENIE CIVIL
240,31	EVALUATION IMMOBILIERE
240,32	MECANIQUE DES SOLS ET MATERIAUX
240,33	ESTIMATION
240,34	DESSIN DE STRUCTURE
241,00	TECHNOLOGIE DE LA MECANIQUE
241,01	TECHNIQUES DE FABRICATION MECANIQUE
241,02	EQUIPEMENT MOTORISE
241,03	DESSIN DE CONCEPTION MECANIQUE
241,04	DESSIN MECANIQUE D'OUTILLAGE
241,07	DESSIN D'OUTILLAGE CONCEPTION
241,08	DESSIN DE PROJET D'EQUIPEMENT
241,09	DESSIN DE CONSTRUCTION D'EQUIPEMENT
241,10	DESSIN D'OUTILLAGE
241,21	TECHNIQUES DE FABRICATION MECANIQUE
241,31	CONTROLE NUMERIQUE
241,32	ELEMENTS D'EQUIPEMENT MOTORISE
241,33	DESSIN DE CONCEPTION MECANIQUE (OUTILLAGE)

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
241.34	FABRICATION MECANIQUE
241.41	PROGRAMMATION ET CONTROLE NUMERIQUE
241.43	DESSIN DE CONCEPTION MECANIQUE
243.00	ELECTROTECHNIQUE
243.01	ELECTRODYNAMIQUE
243.02	INSTRUMENTATION ET CONTROLE
243.03	ELECTRONIQUE
243.04	TELECOMMUNICATION
243.05	EQUIPEMENTS AUDIO-VISUELS
243.07	ELECTRICITE
243.08	ELECTRODYNAMIQUE
243.09	ELECTRICITY PROGRAMME ANGLAIS
243.10	ELECTRONIQUE
243.12	INSTRUMENTATION CONTROLE
243.13	TELECOMMUNICATION
243.31	ESTIMATION, TRANSPORT ET DISTRIBUTION
243.32	ELEMENTS D'INSTRUMENTATION
243.35	AUDIO-VISUEL
243.36	ASSERVISSEMENT ET AUTOMATION
243.37	INSTALLATIONS ELECTRIQUES
243.38	ELECTRODYNAMIQUE: TRANSPORT ET DISTRIBUTION
243.41	CONTROLES ET COMMANDES INDUSTRIELS
243.42	ELEMENTS D'INSTRUMENTATION
243.45	EQUIPEMENTS AUDIO-VISUELS

I DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
243,46	DESSINS DE PLANS ET DEVIS
243,53	ELECTRONIQUE
243,73	CONCEPTION ELECTROTECHNIQUE
244,00	TECHNOLOGIE PHYSIQUE
244,07	MECANIQUE D'AJUSTAGE
244,08	MECANIQUE D'AUTOMOBILE EQUIPEMENTS AUTORISES
244,09	AUTOMOBILE PROGRAMME ANGLAIS
244,10	MECANIQUE DIESEL EQUIPEMENTS AUTORISES
244,11	MECANIQUE INDUSTRIELLE
244,12	MECANIQUE D'OUTILLAGE
245,00	MECANIQUE DU BATIMENT
245,02	APPLICATIONS THERMIQUES DU BATIMENT
245,07	CLIMATISATION
245,08	REFRIGERATION
245,09	MECANIQUE DU BATIMENT
245,32	REFRIGERATION,PLOMBERIE,CHAUFFAGE
246,07	ARCHITECTURE
247,01	TECHNOLOGIE DE SYSTEMES
248,00	TECHNIQUES MARITIMES
248,01	CONSTRUCTION NAVALE
248,02	NAVIGATION
248,03	MECANIQUE DE MARINE
248,04	ELECTRONIQUE MARITIME
248,31	CONSTRUCTION NAVALE DESSIN ET DEVIS

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
248,32	ADMINISTRATION MARITIME
251,00	TECHNIQUES DU TEXTILE
251,01	CHIMIE TEINTURE
251,02	PRODUCTION ET CONTROLE
251,31	CHIMIE-TEINTURE
251,32	PRODUCTION ET CONTROLE
251,41	ELEMENTS DES TECHNIQUES DU TEXTILE
251,42	PRODUCTION EN TEXTILE
260,00	TECHNIQUES DE L'EAU DE L'AIR ET DE L'ASSAINISSEMENT
260,01	ASSAINISSEMENT DE L'EAU
260,02	ASSAINISSEMENT DE L'AIR ET DU MILIEU
260,31	ASSAINISSEMENT DE L'EAU
270,00	TECHNOLOGIE DE LA METALLURGIE
270,01	METALLURGIE FONDERIE
270,02	CONTROLE DE LA QUALITE
270,03	SOUDAGE
270,04	PROCEDES METALLURGIQUES
270,07	FONDERIE
270,08	METALLURGIE
270,09	SOUDURE
270,10	FERBLANTERIE
270,42	CONTROLE DE LA QUALITE
271,00	TECHNOLOGIE MINERALE
271,01	GEOLOGIE APPLIQUEE

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
271,02	EXPLOITATION
271,03	MINERALURGIE
271,32	EXPLOITATION DE GISEMENTS
280,00	AERONAUTIQUE
280,01	TECHNIQUES DE FABRICATION
280,02	PILOTAGE
280,03	ENTRETIEN D'AERONEFS
280,04	AVIONIQUE
280,05	PILOTAGE D'HELICOPTERE
280,07	MECANIQUE D'ENTRETIEN AERONAUTIQUE
280,32	PILOTE D'AVION LEGER (MOTEUR)
300,00	TECHNIQUES HUMAINES
310,00	TECHNIQUES AUXILIAIRES DE LA JUSTICE
310,01	TECHNIQUES POLICIERES
310,02	TECHNIQUES CORRECTIONNELLES
310,03	TECHNIQUES JUDICIAIRES
310,04	TECHNIQUES PARAPOLICIERES
310,31	INITIATION AUX TECHNIQUES POLICIERES
310,32	INITIATION AUX TECHNIQUES CORRECTIONNELLES
310,33	DROIT PRIVE
310,34	PROCEDURE CIVILE
310,35	DROIT PUBLIC
310,36	ENQUETE
310,37	PATROUILLE

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
310.38	POLICE ET RELATIONS COMMUNAUTAIRES
310.39	ADMINISTRATION POLICIERE
310.42	AGENT D'UNITE RESIDENTIELLE (TEC CORR)
310.51	TECHNIQUES POLICIERES
310.52	TECHNIQUES CORRECTIONNELLES
310.53	TECHNIQUES JUDICIAIRES
310.75	ADMINISTRATION POLICIERE
310.76	ENQUETES SPECIALES
310.77	OPERATIONS DE POLICE
310.78	POLICE ET SOCIETE
311.01	TECHNIQUES DE PREVENTION
311.51	TECHNIQUES DE PREVENTION
322.00	TECHNIQUES FAMILIALES
322.01	ALIMENTATION
322.02	ART VESTIMENTAIRE
322.03	GARDERIE D'ENFANTS
322.04	TECHNIQUES D'EDUCATION FAMILIALE
322.33	GARDERIE D'ENFANTS
322.34	TECHNIQUES D'EDUCATION FAMILIALE
322.54	TECHNIQUES D'EDUCATION FAMILIALE
351.00	TECHNIQUES D'EDUCATION SPECIALISEE
351.01	REEDUCATION ENFANCE INADAPTE
351.02	REEDUCATION DU DEFICIENT MENTAL
351.32	TECHNIQUES D'ANIMATION FAMILIALE

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
351.51	TECHNIQUES D'EDUCATION SPECIALISEE
352.31	INITIATION A LA GERONTOLOGIE-GERIATRIE
352.32	GERONTOLOGIE
352.51	TECHNIQUES DE GERONTOLOGIE
361.00	TECHNIQUES DOMESTIQUES
361.07	EDUCATION FAMILIALES
371.31	AGENTS DE PASTORALE
371.51	AGENTS DE PASTORALE
382.00	TECHNIQUES D'AMENAGEMENT
384.00	TECHNIQUES DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES
384.01	TECHNIQUES DE RECHERCHES PSYCHO-SOCIALES
384.31	TECHNIQUES DE L'ENTREVUE INDIVIDUELLE OU DE GROUPE
388.00	ASSISTANCE SOCIALE
388.07	ASSISTANCE SOCIALE
388.31	AIDE SOCIALE
388.41	TECHNIQUES D'ACTION SOCIALE
388.51	ASSISTANCE SOCIALE
389.00	TECHNIQUES DES COMMUNICATIONS
389.01	INFORMATION
389.02	PUBLICITE ET GRAPHISME
389.03	RADIO
389.04	TELEVISION
390.00	BIBLIOTECHNIQUE
390.51	BIBLIOTECHNIQUE

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
390.52	TECHNIQUES DE LIBRAIRIE
391.00	TECHNIQUES DE LOISIRS
391.31	ACTIVITES DE PLEIN AIR
391.41	ANIMATION DU LOISIR SPORTIF
391.42	ADMINISTRATION DU LOISIR SPORTIF
392.00	TECHNIQUES AMERINDIENNES
392.51	TECHNIQUES AMERINDIENNES ET AFFAIRES SOCIALES
392.52	TECHNIQUES AMERINDIENNES ET AFFAIRES SCOLAIRES
392.53	TECHNIQUES AMERINDIENNES
393.00	TECHNIQUES DE LA DOCUMENTATION
393.33	INITIATION AUX TECHNIQUES DES ARCHIVES
393.51	TECHNIQUES DE LA DOCUMENTATION
394.00	TECHNIQUES DE RELATIONS PUBLIQUES
394.71	TECHNIQUES DE RELATIONS PUBLIQUES POLYVALENTES
400.00	TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION
410.00	TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
410.01	MARKETING
410.02	PERSONNEL
410.03	FINANCE
410.04	PRODUCTION
410.05	ASSURANCES
410.06	SECRETARIAT DE DIRECTION
410.07	TRANSPORT
410.08	TOURIS

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
410.09	SECRETARIAT
410.10	TECHNIQUES EN EVALUATION FONCIERE
410.11	ADMINISTRATION GENERALE
410.30	INITIATION A L'ADMINISTRATION
410.31	REPRESENTANT DE COMMERCE
410.32	GESTION DU PERSONNEL
410.33	COMPTABILITE
410.34	(PRODUCTION) ETUDE DU TRAVAIL
410.35	ASSURANCES GENERALES
410.36	FORMATION DE SECRETAIRES DE DIRECTION
410.37	MARKETING
410.38	INITIATION A L'ADMINISTRATION DU TOURISME
410.39	CONSEILLER EN EPARGNE
410.40	EVALUATION FONCIERE
410.41	COMMERCE DE DETAIL
410.42	INITIATION A LA GESTION MUNICIPALE
410.43	INITIATION A LA GESTION COOPERATIVE
410.44	CONTROLE DE LA QUALITE
410.45	ASSURANCE-VIE
410.46	INITIATION A LA GESTION INSTITUTIONNELLE
410.47	FINANCE
410.48	INITIATION A LA GESTION DU CREDIT A LA CONSOMMATION
410.49	AGENT IMMOBILIER
410.51	MARKETING

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
410.52	PERSONNEL
410.53	FINANCE
410.54	PRODUCTION
410.55	ASSURANCES GENERALES
410.56	SECRETARIAT DE DIRECTION
410.57	TRANSPORT
410.58	GESTION MUNICIPALE
410.59	COMMERCE DE DETAIL
410.61	GESTION DE LA MODE
410.62	ADMINISTRATION PUBLIQUE
410.63	ADMINISTRATION INSTITUTIONNELLE
410.65	ASSURANCE-VIE
410.91	INITIATION A LA GESTION INDUSTRIELLE
411.00	ARCHIVES MEDICALES
411.51	ARCHIVES MEDICALES
411.71	ARCHIVES MEDICALES
412.00	SECRETARIAT
412.31	FORMATION DE SECRETAIRES
412.51	SECRETARIAT
412.61	SECRETARIAT DE DIRECTION
412.71	SECRETARIAT DE DIRECTION
413.00	ADMINISTRATION ET COOPERATION
413.01	ADMINISTRATION ET COOPERATION
414.00	TOURISME

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
414.31	INITIATION A L'ADMINISTRATION DU TOURISME
414.51	TOURISME
415.00	MODE
415.01	DESSIN DE MODE
415.02	PRODUCTION DE MODE
415.03	GESTION DE LA MODE
420.00	INFORMATIQUE
420.07	INFORMATIQUE
420.31	PROGRAMMEUR INTERMEDIAIRE
420.32	ANALYSTE DE SYSTEMES JR
420.41	PROGRAMMEUR JR
420.51	ANALYSTE DE SYSTEMES JR
430.00	TECHNIQUES HOTELIERES
430.01	HOTELLERIE
430.02	PRODUCTION ET ADMINISTRATION DE CUISINE
430.31	HEBERGEMENT
430.32	GESTION ET RESTAURATION
430.33	CONTROLE
430.51	TECHNIQUES HOTELIERES
500.00	ARTS
510.00	ARTS PLASTIQUES
510.08	ARTS GRAPHIQUES
510.09	ARTS PLASTIQUES
510.10	PHOTOGRAPHIE

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
510.11	THEATRE
511.00	ARTS PLASTIQUES
511.01	ARTS PLASTIQUES (PROFESSIONNEL)
511.02	METIERS D'ARTS
550.00	MUSIQUE
551.00	MUSIQUE PROFESSIONNELLE
551.01	MUSIQUE
551.02	MUSIQUE POPULAIRE
561.00	THEATRE PROFESSIONNEL
561.01	INTERPRETATION
561.02	PRODUCTION
570.00	ARTS APPLIQUES
570.01	CERAMIQUE
570.02	ESTHETIQUE DE PRESENTATION
570.03	AMENAGEMENT D'INTERIEURS
570.04	PHOTOGRAPHIE- PRISE DE VUES
570.05	PHOTOGRAPHIE-LABORATOIRE
570.06	GRAPHISME
570.07	TECHNIQUES DE DESIGN INDUSTRIEL
570.08	TECHNIQUES DE L'IMAGE
570.53	AMENAGEMENT D'INTERIEURS (STUDIO 437)
570.56	GRAPHISME (STUDIO 437)
571.00	ARTS VESTIMENTAIRE
571.01	TECHNIQUES DU VETEMENT

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
571.32	LE VETEMENT FEMININ
571.33	LE VETEMENT MASCULIN
572.01	ART ET COMMUNICATION AUTOCHTONES
580.00	COMMUNICATIONS GRAPHIQUES
580.01	GRAPHISME PUBLICITAIRE
580.02	TYPOGRAPHIE
580.03	PHOTOMECANIQUE
580.04	PHOTOLITHOGRAPHIE
580.05	IMPRESSION
580.06	RELIURE
580.15	IMPRESSION
581.00	COMMUNICATIONS GRAPHIQUES
581.01	GRAPHISME PUBLICITAIRE
581.02	TYPOGRAPHIE (TECHNIQUE)
581.03	PHOTOLITHOGRAPHIE (TECHNIQUE)
581.04	IMPRESSION (TECHNIQUE)
581.05	RELIURE (TECHNIQUE)
581.06	PHOTOLITHOGRAPHIE-PHOTOMECANIQUE
581.12	TYPOGRAPHIE (ADMINISTRATION)
581.13	PHOTOLITHOGRAPHIE (ADMINISTRATION)
581.14	IMPRESSION (ADMINISTRATION)
581.15	RELIURE (ADMINISTRATION)
581.30	REPRODUCTION GRAPHIQUE ET ATELIER AUTOGERE
581.34	IMPRESSION OFFSET

NO DU PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME
581.44	ESTIMATION EN IMPRIMERIE
589.00	TECHNIQUES DES COMMUNICATIONS
589.01	ART ET TECHNOLOGIE DES MEDIA
620.01	SCIENCE DE LA PAROLE
700.00	HORS D.E.C.
700.07	AUTRES ANCIENS PROGRAMMES PROFESSIONNELS
701.00	TECHNIQUES BIOLOGIQUES
702.00	TECHNIQUES PHYSIQUES
703.00	TECHNIQUES HUMAINES
704.00	TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION
705.00	ARTS APPLIQUES

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES.STANDARD			38
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
15.3	Pour le professionnel au SECONDAIRE: - genre de formation	33

Description

Pour le secondaire, l'information concernant la formation ou la spécialité peut être traitée selon le type d'information:

15.3 genre de formation
15.4 secteur (francophone ou anglophone)
15.5 no de programme

15.3: Ce champ indique le genre de formation que reçoit les élèves du niveau secondaire inscrits au PROFESSIONNEL

Valeurs Possibles:

1 Professionnel long
2 Professionnel court
3 Cours d'exploration
4 Cours supplémentaires
5 Cours complémentaires
9 Indéterminé

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES.STANDARD			39
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
15.4	POUR LE PROFESSIONNEL AU SECONDAIRE - secteur: francophone ou anglophone	34

Description

15.4: Ce champ indique dans quel secteur (francophone ou anglophone) l'élève du secondaire-professionnel étudie, d'après la première position du code de secteur-profil.

Valeurs possibles:

1 secteur francophone
2 secteur anglophone
3 secteur indéfini

La valeur 3 est systématiquement présente pour les années 1975-76 et avant. A cette époque il n'y avait pas de possibilité de distinguer selon la langue dans laquelle la spécialité était dispensée.

Documentation de fichiers

Projet 762	Système	Section	Tâche	Page
Date 78-10-12	ELEVES.STANDARD			40

No du champ		Position(s)
15.5	Pour le professionnel au SECONDAIRE: - no de programme	35-37

Description

15.5: La table des numéros de code est celle de 1976-77 et 1977-78. Les autres années de 1971-72 à 1975-76 ont été ajustées sur l'année 1976-77. Cette information est donc standard pour toutes les années où l'information était disponible.

Valeurs possibles:

ÞÞÞ	Ne s'applique pas
110	Agro-techniques
120	Foresterie
130	Pêches
140	Service de la santé
180	Art-Artisanat
190	Meuble
210	Meuble et construction
230	Electrotechnique
250	Hydrothermie
310	Dessin technique
320	Equipement motorisé
340	Mécanique
410	Alimentation
420	Soins esthétiques
430	Couture et habillement
440	Protection et service du bâtiment
450	Commerce et secrétariat
510	Arts plastiques
520	Imprimerie
999	Indéterminé

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES.STANDARD			41
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
16	Code organisme-école	38-43

Description

Le code organisme-école est celui qui existait au moment de l'inscription de l'élève, sauf en 1971-72 (ce champ est alors à blanc) puisque le code organisme-école n'a été créé qu'en 1972-73.

Ce code est fidèle à la réalité de son année.

Documentation de fichiers

Projet 762	Système	Section	Tâche	Page
Date 78-10-12	ELEVES.STANDARD			42

No du champ		Position(s)
17	Code d'organisme de la municipalité scolaire catholique (COCS)	44-46

Description

- Code à trois positions attribué par la Direction des Etudes Economiques et Démographiques
- Ce code correspond aux trois premières positions du code organisme-école de la commission scolaire locale catholique ou commission scolaire intégrée catholique sur le territoire de laquelle se trouve l'école.
- Ce code est attribué à toutes les écoles (réseaux public et privé) et permet de situer géographiquement une école quelconque sur un territoire de C.S. ou C.S.I. catholique. Pour connaître toutes les écoles situées sur un territoire de C.S.R. catholique, il suffit de faire la sommation des C.S.

Notez que ce code est disponible pour les fichiers 1970-71 à 1978-79 avec une grille-image de 1978-79 supperposée sur toutes les années.

Valeurs possibles	Nom du territoire de C.S. ou C.S.I.
011	De Monseigneur Matte
012	De Ristigouche
013	De Tracadièche
014	De Val-d'Accueil

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "de la Baie des Chaleurs" 010.

Documentation de fichiers

Projet 762	Système	Section	Tâche	Page
Date 78-10-12	ELEVES.STANDARD			43

No du champ		Position(s)
17	CODE D'ORGANISME DE LA MUNICIPALITE SCOL. CATHOLIQUE (COCS)	44-46

Description

021 DE LA MITIS

022 LA NEIGETTE

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "du Bas-St-Laurent" 020.

039 DES ILES

049 VALLEE DE LA MATAPEDIA

051 DE LA TOURELLE

052 DE MATANE

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "des Monts" 050

061 DES ANSES

062 DE FORILLON

063 DE GRANDE-HERMINE

064 DE ROCHER-PERCE

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "De la Péninsule" 060.

071 D'ALMA

072 DELISLE

073 BELLE-RIVIERE

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Du Lac St-Jean" 070.

081 D'ARVIDA

082 LES-DEUX-RIVES

083 DE JONQUIERE

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Lapointe" 080.

Documentation de fichiers

Projet 762	Système	Section	Tâche	Page
Date 78-10-12	ELEVES.STANDARD			44

No du champ		Position(s)
17	CODE D'ORGANISME DE LA MUNICIPALITE SCOL. CATHOLIQUE (COCS)	44-46

Description

091	DE DOLBEAU
092	LA VALLIERE
093	DE NORMANDIN
094	VALLEE-DE-MISTASSINI
095	ROBERVAL

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Louis-Hémon" 090.

108	BAIE-DES-HA! HA!
109	DE CHICOUTIMI
111	BLACK LAKE-DISRAELI
112	DE THETFORD MINES
113	DE LEEDS SUD, DISS.

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "De l'Amiante" 110.

121	DU GOUFFRE
122	LAURE-CONAN

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "De Charlevoix" 120.

131	DE BEAUCEVILLE
132	DES ERABLES
133	DE ST-JOSEPH
134	LANGEVIN
135	DES CEDRES

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "De la Chaudière" 130.

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES.STANDARD			45
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
17	CODE ORGANISME DE LA MUNICIPALITE SCOL. CATHOLIQUE (COCS)	44-46

Description

141	ANCIENNE-LORETTE
142	DE LA JEUNE LORETTE
143	MONTCALM

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Chauveau" 140.

151	DES BASQUES
152	DES FRONTIERES
153	DES MONTAGNES
154	JEAN CHAPAIS
155	DE RIVIERE-DU-LOUP
156	DE TEMISCOUATA

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Du Grand-Portage" 150.

161	DE CHARLESBOURG
162	DES ILETS

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Jean-Talon" 160.

171	DE BELLECHASSE
172	POINTE-LEVY
173	DE L'ELAN
174	ABENAKIS
175	NOUVELLE-BEAUCE

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Louis-Fréchette" 170.

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES.STANDARD			46
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
17	CODE ORGANISME DE LA MUNICIPALITE SCOL. CATHOLIQUE (COCS)	44-46

Description

181	BEAUPORT
182	COTE-DE-BEAUPRE
183	CHUTE-MONTMORENCY

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Orléans" 180.

191	DE LA POCATIERE
192	DE MONTMAGNY
193	L'ISLET-SUD
194	TROIS-SAUMONS

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Pascal-Taché" 190.

201	DE PORTNEUF
202	GRAND-BOIS
203	MONSEIGNEUR VACHON

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Tardivel" 200.

211	CHAUDIERE-ETCHEMIN
212	LOTBINIERE
213	MARIE-VICTORIN
214	SAINTE-FOY

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "De Tilly" 210.

221	DE VICTORIAVILLE
222	PRINCE-DAVELUY
223	DE JEAN-RIVARD
224	DE WARWICK

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Des Bois -Francs" 220.

Documentation de fichiers

Projet 762	Système	Section	Tâche	Page
Date 78-10-12	ELEVES - STANDARD			47

No du champ		Position(s)
17	CODE ORGANISME DE LA MUNICIPALITE SCOL. CATHOLIQUE (COCS)	44-46

Description

231	VAL-MAURICIE
232	DE GRAND'MERE
233	DU HAUT ST-MAURICE
234	DE NORMANDIE
235	DE SHAWINIGAN

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "De la Mauricie" 230

241	LES BECQUETS
242	DU LAC ST-PIERRE
243	PORT-ROYAL

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Provencher" 240.

251	D'ACTON VALE
252	DE DRUMMONDVILLE

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "St-François" 250.

261	DES CHENAUX
262	DU CAP-DE-LA-MADELEINE
263	DE TROIS-RIVIERES
264	DE CHAVIGNY
265	DE GRANDPRE

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Des Vieilles-Forges" 260.

271	DE L'ASBESTERIE
272	DE COATICOOK
273	LA SAPINIERE
274	DU LAC-MEGANTIC

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES - STANDARD			48
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
17	CODE D'ORGANISME DE LA MUNICIPALITE SCOL. CATHOLIQUE (COCS)	44-46

Description

275	DE MAGOG
276	MORILLAC
277	CATHOLIQUE DE SHERBROOKE

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "De l'Estrie" 270

281	DE SOREL
282	TRACY

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Carignan" 280

291	SAINT-EXUPERY
292	DE JACQUES-CARTIER
293	MONT-FORT
294	TAILLON
295	DE VARENNES
296	DE GREENFIELD PARK, DISS.

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "De Chambly" 290.

301	DEUX-MONTAGNES
302	DE ST-EUSTACHE
303	DE STE-THERESE

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Blainville-Deux-Montagnes" 300.

318	DU LONG SAULT
319	SAINT-JEROME
328	LES ECORES
329	DES MANOIRS

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES.STANDARD			49
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
17	CODE D'ORGANISME DE LA MUNICIPALITE SCOL. CATHOLIQUE (COCS)	44-46

Description

331	DES RIVIERES
332	D'IBERVILLE
333	DE MARIEVILLE
334	SAINT-JEAN SUR RICHELIEU

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Honoré-Mercier" 330.

341	DE BERTHIER-DAUTRAIE
342	NORD-JOLI
343	DES CASCADES-L'ACHIGAN
344	DE L'INDUSTRIE

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Lanaudière" 340.

359	DES LAURENTIDES

369	DE LE GARDEUR

371	DE BROSSARD
372	DE LAPRAIRIE
373	DE NAPIERVILLE

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Lignery" 370.

389	CHOMEDEY DE LAVAL

391	DE GRANBY
392	PROVENCAL
393	DE WATERLOO

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Meilleur" 390.

Documentation de fichiers

Projet 762	Système	Section	Tâche	Page
Date 78-10-12	ELEVES.STANDARD			50

No du champ		Position(s)
17	CODE D'ORGANISME DE LA MUNICIPALITE SCOL. CATHOLIQUE (COCS)	44-46

Description

409	DES MILLE-ILES
419	DAVIGNON
428	DE VALLEYFIELD
429	DE HUNTINGDON
431	DE L'ILE-PERROT
432	DE SOULANGES
433	DE VAUDREUIL

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "De Vaudreuil-Soulanges" 430

441	DE L'ARGILE BLEUE
442	DE ST-HYACINTHE
443	VAL-MONTS

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "De l'Yamaska" 440.

458	DE CHATEAUGUAY
459	DES MOISSONS
461	DE LA HAUTE GATINEAU
462	PIERRE-NEVEU

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Henri-Bourassa" 460

Documentation de fichiers

Projet 762	Système	Section	Tâche	Page
Date 78-10-12	ELEVES.STANDARD			51

No du champ		Position(s)
17	CODE D'ORGANISME DE LA MUNICIPALITE SCOL. CATHOLIQUE (COCS)	44-46

Description

471	D'AYLMER
472	CHAMPLAIN
473	DE GATINEAU
474	DE OUTAOUAIS-HULL
475	DE PONTIAC
476	DE PORTAGE-DU-FORT, DISS.

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "De l'Outaouais" 470.

481	SEIGNEURIE
482	VALLEE-DE-LA-LIEVRE

Sommation de ces C... donne le territoire de la C.S.R. "Papineau" 480.

498	ROUYN-NORANDA
499	LAC-TEMISCAMINGUE
501	D'AMOS
502	DE BARRAUTE-SENNETERRE
504	DE JOUTEL-MATAGAMI
505	DE QUEVILLON

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Harricana" 500

Documentation de fichiers

Projet 762	Système	Section	Tâche	Page
Date 78-10-12	ELEVES.STANDARD			52

No du champ		Position(s)
17	CODE D'ORGANISME DE LA MUNICIPALITE SCOL. CATHOLIQUE (COCS)	44-46

Description

519	ABITIBI
521	DE MALARTIC
522	DE VAL D'OR

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "La Vérendrye" 520.

531	DE BERSIMIS
532	DE MANICOUAGAN
533	DE TADOUSSAC

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Du Rivage" 530

541	DE GAGNON
542	LOUIS-JOLIET
543	DE PORT-CARTIER
544	DE SCHEFFERVILLE
545	DE SEPT-ILES
546	FERMONT

Sommation de ces C.S. donne le territoire de la C.S.R. "Du Golfe" 540

559	JEROME-LE ROYER
669	LA C.E.C. DE QUEBEC
679	DU NOUVEAU-QUEBEC
689	DU LITTORAL
699	BALDWIN-CARTIER
709	DU SAULT-SAINT-LOUIS

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES.STANDARD			53
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
17	CODE D'ORGANISME DE LA MUNICIPALITE SCOL. CATHOLIQUE (COCS)	44-46

Description

719	SAINTE-CROIX
729	LA C.E.C. DE VERDUN
749	LA C.E.C. DE MONTREAL
759	CRIE
769	KATIVIK
779	DE CHAPAIS-CHIBOUGAMAU
789	VALIN
999	ATTRIBUE AUX ECOLES: - HORS DU QUEBEC - FERMEES

179 valeurs possibles.

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES - STANDARD			54
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
18	Code standard de l'organisme	47-49

Description

Cette variable de 3 positions constitue une table de correspondance transparente à l'usager. Elle permet de regrouper les individus, pour les 8 années, par organisme employeur (public), existant en 1978-79 (septembre).

C.S. locale
C.S. régionale
C.S. intégrée
C.E.G.E.P. (jusqu'en 1976-77 seulement)

Il y a donc autant de codes standards qu'il y a d'organismes publics en 1978-79.

Les écoles du réseau privé sont étiquetées des codes standards des C.S.R. et C.S.I. pour catholiques, sur lesquelles elles sont situées. Pour distinguer les individus qui sont associés à une commission scolaire de ceux du réseau privé, il faut se servir de la variable: "Genre d'organisme". Si la valeur de cette variable est supérieure à 7, alors il s'agit de la clientèle du privé sur ce territoire, si non il s'agit de clientèle sous la juridiction de la commission scolaire ou du cégep en question (sauf pour le genre = ##).

Documentation de fichiers

Projet 762	Système	Section	Tâche	Page
Date 78-10-12	ELEVES - STANDARD			55

No du champ		Position(s)
18	Code standard de l'organisme	47-49

Description

Donc, ce code à 3 positions permet de repérer directement une commission scolaire, peu importe l'année. En effet, depuis 1970-71 plusieurs codes ont été utilisés pour repérer une commission scolaire.

. en 1970-71 et 1971-72 — c'était le code INFORMATIQUE de l'organisme (4 chiffres alignés à droite)

. de 1972-73 @ 1978-79 — c'est le code ORGECO (3 chiffres alignés à gauche)

En plus des changements de codes, il y a eu des fusions et des scissions de commissions scolaires.
Un exemple concret: C.S. Sainte-Croix, code ORGECO 719000

Code standard	Nom de la C.S.	Année d'existance	Code de l'époque
719	Outremont	1970-71 et 1971-72	001050
719	Mont-Royal	1970-71 et 1971-72	001052
719	St-Laurent	1970-71 et 1971-72	001054
719	Outremont	1972-73	860000
719	Mont-Royal	1973-74	861000
719	St-Laurent	1973-74	862000
719 *	Sainte-Croix	1973-74 à maintenant	719000

Si on veut connaître les individus affectés à la C.S. Sainte-Croix, telle qu'elle existe maintenant, il suffit d'extraire tous les enregistrements dont le code standard est 719 et le Genre < 08. Sinon, il faut repérer avec les divers codes (codes de l'époque) qui formaient la C.S. Sainte-Croix telle qu'elle existe maintenant.

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES - STANDARD			56
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
18	Code standard de l'organisme	47-49

Description

Il existe donc des codes standards pour les

- Commissions scolaires catholiques
- Commissions scolaires protestantes
- Les C.E.G.E.P.

La page suivante donne un exemple des codes standards et des organismes pour la période de 1970-71 à 1978-79. La liste donne pour ces organismes, y compris ceux de 1978-79, leur:

- Nom
- Code de genre
- Code d'organisme de l'année de leur existance (INFORMATIQUE OU ORGECO)

Les pages 58 à 66 donnent la liste exhaustive de codes standards et le nom de l'organisme qui lui est associé.

La région Administrative Scolaire (R.A.S.) ainsi que la catégorie de Commissions scolaires sont également présentées.

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES - STANDARD			57
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
18	Code standard de l'organisme	47-49

Description

EXEMPLE DE LA TRANSPARENCE DU CODE STANDARD

CODE STANDARD	NOM DE L'ORGANISME	GENRE	CODE DE L'ORGANISME
010	Baie des Chaleurs	01	000081
010 *	Baie des Chaleurs De La	01	010000
011	Monseigneur Matte	03	001618
011 *	Monseigneur Matte (De)	03	011000
012	Ristigouche	03	001621
012 *	Ristigouche (De)	03	012000
013	New Richmond	03	000076
013	St Louis de Gonzague	03	000083
013	Tracadieche	03	001662
013 *	Tracadieche (De)	03	013000
014	Val d'Accueuil	03	001619
014 *	Val-d'Accueil (De)	03	014000
020	Bas St Laurent	01	000162
020 *	Bas-St-Laurent (Du)	01	020000
021	La Mitis	03	002944
021 *	La Mitis (De)	03	021000
022	Ste Luce	03	000158
022	Rimouski	03	000161
022	Notre Dame du Sacré Coeur	03	000163
022	La Neigette	03	002945
022	La Neigette	03	003075
022 *	La Neigette	03	022000
039	Bassin	03	000001
039	Havre Aubert	03	000002
039	St Pierre de L'Etang	03	000004
039	Iles (Des)	01	000005
039	Cap aux Meules	03	000006
039	Fatima	03	000007
039	Havre aux Maisons	03	000008
039	Grande Entrée	03	000009
039 *	Iles (Des)	03	039000

La ligne étoilée "*" indique le dernier NOM retenu; c'est-à-dire l'organisme tel qu'il existe aujourd'hui. De plus, il y a tous les organismes, associés à ce code standard, avec leur code de l'époque.

CODE STANDARD (EN FONCTION DE SEPTEMBRE 1978)

CODE STANDARD	COMMISSION SCOLAIRE	RAS	CATEGORIE L	R	I
010	BAIE DES CHALEURS (DE LA)	01.0		1	
011	MONSEIGNEUR MATTE (DE)	01.0	1		
012	RISTIGOUCHE (DE)	01.0	1		
013	TRACADIECHE (DE)	01.0	1		
014	VAL-D'ACCUEIL (DE)	01.0	1		
020	BAS-ST-LAURENT (DU)	01.0		1	
021	LA MITIS (DE)	01.0	1		
022	LA NEIGETTE	01.0	1		
039	ILES (DES)	01.0			1
049	VALLEE DE LA MATAPEDIA	01.0			1
050	MONTS (DES)	01.0		1	
051	LA TOURELLE (DE)	01.0	1		
052	MATANE (DE)	01.0	1		
060	PENINSULE (DE LA)	01.0		1	
061	ANSES (DES)	01.0	1		
062	FORILLON (DE)	01.0	1		
063	GRANDE-HERMINE (DE)	01.0	1		
064	ROCHER-PERCE (DE)	01.0	1		
070	LAC ST-JEAN (DU)	02.0		1	
071	ALMA (D')	02.0	1		
072	DELISLE	02.0	1		
073	BELLE-RIVIERE	02.0	1		
080	LAPOINTE	02.0		1	
081	ARVIDA (D')	02.0	1		
082	LES-DEUX-RIVES	02.0	1		
083	JONQUIERE (DE)	02.0	1		
090	LOUIS-HEMON	02.0		1	
091	DOLBEAU (DE)	02.0	1		
092	LA VALLIERE	02.0	1		
093	NORMANDIN (DE)	02.0	1		
094	VALLEE-DE-MISTASSINI	02.0	1		
095	ROBERVAL	02.0	1		
108	BAIE-DES-HAI HAI	02.0			1
109	CHICOUTIMI (DE)	02.0			1
110	AMIANTE (DE L')	03.0		1	
111	BLACK LAKE-DISRAELI	03.0	1		
112	THETFORD MINES (DE)	03.0	1		
113	LEEDS SUD (DISSIDENTE DE)	03.0	1		*
120	CHARLEVOIX (DE)	03.0		1	
121	GOUFFRE (DU)	03.0	1		

Légende: L= locale; R= régionale; I= intégrée
*= inopérante

CODE STANDARD (EN FONCTION DE SEPTEMBRE 1978)

CODE STANDARD	COMMISSION SCOLAIRE	RAS	CATEGORIE L	R	I
12?	LAURE-CONAN	03.0	1		
13?	CHAUDIERE (DE LA)	03.0		1	
131	BEAUCEVILLE (DE)	03.0	1		
132	ERABLES (DES)	03.0	1		
133	ST-JOSEPH (DE)	03.0	1		
134	LANGEVIN	03.0	1		
135	CEDRES (DES)	03.0	1		
140	CHAUVEAU	03.0		1	
141	ANCIENNE-LORETTE	03.0	1		
142	LA JEUNE LORETTE (DE)	03.0	1		
143	MONTCALM	03.0	1		
150	GRAND-PORTAGE (DU)	03.0		1	
151	DES BASQUES	03.0	1		
152	DES FRONTIERES	03.0	1		
153	DES MONTAGNES	03.0	1		
154	JEAN CHAPAIS	03.0	1		
155	RIVIERE-DU-LOUP (DE)	03.0	1		
156	TEMISCOUATA (DE)	03.0	1		
160	JEAN-TALON	03.0		1	
161	CHARLESBOURG (DE)	03.0	1		
162	DES ILETS	03.0	1		
170	LOUIS-FRECHETTE	03.0		1	
171	BELLECHASSE (DE)	03.0	1		
172	POINTE-LEVY	03.0	1		
173	ELAN (DE L')	03.0	1		
174	ABENAKIS	03.0	1		
175	NOUVELLE-BEAUCE	03.0	1		
180	ORLEANS	03.0		1	
181	BEAUPORT	03.0	1		
182	COTE-DE-BEAUPRE	03.0	1		
183	CHUTES-MONTMORENCY	03.0	1		
190	PASCAL-TACHE	03.0		1	
191	LA POCATIERE (DE)	03.0	1		
192	MONTMAGNY (DE)	03.0	1		
193	L'ISLET-SUD	03.0	1		
194	TROIS-SAUMONS	03.0	1		
200	TARDIVEL	03.0		1	
201	PORTNEUF (DE)	03.0	1		
202	GRAND-BOIS	03.0	1		
203	MONSEIGNEUR VACHON	03.0	1		

CODE STANDARD (EN FONCTION DE SEPTEMBRE 1978)

CODE STANDARD	COMMISSION SCOLAIRE	RAS	CATEGORIE L	M	I
210	TILLY (DE)	03,0		1	
211	CHAUDIERE-ETCHEMIN	03,0	1		
212	LOTBINIERE	03,0	1		
213	MARIE-VICTORIN	03,0	1		
214	SAINTE-FOY	03,0	1		
220	BOIS-FRANCS (DES)	04,0		1	
221	VICTORIAVILLE (DE)	04,0	1		
222	PRINCE-DAVELUY	04,0	1		
223	JEAN-RIVARD (DE)	04,0	1		
224	WARWICK (DE)	04,0	1		
230	MAURICIE (DE LA)	04,0		1	
231	VAL-MAURICIE	04,0	1		
232	GRAND'MERE (DE)	04,0	1		
233	HAUT ST-MAURICE (DU)	04,0	1		
234	NORMANDIE (DE)	04,0	1		
235	SHAWINIGAN (DE)	04,0	1		
240	PROVENCHER	04,0		1	
241	LES BECQUETS	04,0	1		
242	LAC ST-PIERRE (DU)	04,0	1		
243	PORT-ROYAL	04,0	1		
250	ST-FRANCOIS	04,0		1	
251	ACTON VALE (D')	04,0	1		
252	DRUMMONDVILLE (DE)	04,0	1		
260	VIEILLES-FORGES (DES)	04,0		1	
261	CHENAUX (DES)	04,0	1		
262	CAP-DE-LA-MADELEINE (DU)	04,0	1		
263	TROIS-RIVIERES (DE)	04,0	1		
264	CHAVIGNY (DE)	04,0	1		
265	GRANDPRE (DE)	04,0	1		
270	ESTRIE (DE L')	05,0		1	
271	ASBESTERIE (DE L')	05,0	1		
272	COATICOOK (DE)	05,0	1		
273	LA SAPINIERE	05,0	1		
274	LAC-MEGANTIC (DU)	05,0	1		
275	MAGOG (DE)	05,0	1		
276	MORILAC	05,0	1		
277	SHERBROOKE (LA C.S.C. DE)	05,0	1		
280	CARIGNAN	06,2		1	
281	SOREL (DE)	06,2	1		
282	TRACY	06,2	1		

CODE STANDARD (EN FONCTION DE SEPTEMBRE 1976)

CODE STANDARD	COMMISSION SCOLAIRE	RAS	CATEGORIE L	R	I
290	CHAMBLY (DE)	06.2		1	
291	SAINT-EXUPERY	06.2	1		
292	JACQUES-CARTIER (DE)	06.2	1		
293	MONT-FORT	06.2	1		
294	TAILLON	06.2	1		
295	VARENNES (DE)	06.2	1		
296	GREENFIELD PARK (DISS. DE)	06.2	1		
300	BLAINVILLE-DEUX-MONTAGNES	06.1		1	
301	DEUX-MONTAGNES	06.1	1		
302	ST-EUSTACHE (DE)	06.1	1		
303	STE-THERESE (DE)	06.1	1		
318	LONG SAULT (DU)	06.1			1
319	SAINT-JEROME	06.1			1
328	LES ECURES	06.1			1
329	MANOIRS (DES)	06.1			1
330	HONORE-MERCIER	06.2		1	
331	DES RIVIERES	06.2	1		
332	IBERVILLE (D')	06.2	1		
333	MARIEVILLE (DE)	06.2	1		
334	SAINT-JEAN SUR RICHELIEU	06.2	1		
340	LANAUDIERE	06.1		1	
341	BERTHIER-DAUTRAIE (DE)	06.1	1		
342	NORD-JOLI	06.1	1		
343	DES CASCADES-L'ACHIGAN	06.1	1		
344	INDUSTRIE (DE L')	06.1	1		
359	LAURENTIDES (DES)	06.1			1
369	LE GARDEUR (DE)	06.1			1
370	LIGNERY	06.2		1	
371	BROSSARD (DE)	06.2	1		
372	LAPRAIRIE (DE)	06.2	1		
373	NAPIERVILLE (DE)	06.2	1		
389	CHOMEDEY DE LAVAL	06.1			1
390	MEILLEUR	06.2		1	
391	GRANBY (DE)	06.2	1		
392	PROVENCAL	06.2	1		
393	WATERLOO (DE)	06.2	1		
409	DES MILLE-ILES	06.1			1
419	DAVIGNON	06.2			1
428	VALLEYFIELD (DE)	06.2			1
429	HUNTINGDON (DE)	06.2			1

CODE STANDARD (EN FONCTION DE SEPTEMBRE 1978)

CODE STANDARD	COMMISSION SCOLAIRE	RAS	CATEGORIE L	M	I
430	VAUDREUIL-SOULANGES (DE)	06.2		1	
431	ILE-PERROT (DE L')	06.2	1		
432	SOULANGES (DE)	06.2	1		
433	VAUDREUIL (DE)	06.2	1		
440	YAMASKA (DE L')	06.2		1	
441	ARGILE BLEUE (DE L')	06.2	1		
442	ST-HYACINTHE (DE)	06.2	1		
443	VAL-MONTS	06.2	1		
458	CHATEAUGUAY (DE)	06.2			1
459	MOISSONS (DES)	06.2			1
460	HENRI-BOURASSA	07.0		1	
461	HAUTE GATINEAU (DE LA)	07.0	1		
462	PIERRE-NEVEU	07.0	1		
470	OUTAOUAIS (DE L')	07.0		1	
471	AYLMER (D')	07.0	1		
472	CHAMPLAIN	07.0	1		
473	GATINEAU (DE)	07.0	1		
474	OUTAOUAIS-HULL (DE)	07.0	1		
475	PONTIAC (DE)	07.0	1		
476	PORTAGE-DU-FORT (DISS. DE)	07.0	1		
480	PAPINEAU	07.0		1	
481	SEIGNEURIE	07.0	1		
482	VALLEE-DE-LA-LIEVRE	07.0	1		
498	ROUYN-NORANDA	08.0			1
499	LAC-TEMISCAMINGUE	08.0			1
500	HARRICANA	08.0		1	
501	AMOS (D')	08.0	1		
502	BARRAUTE-SENNETERRE (DE)	08.0	1		
504	JOUTEL-MATAGAMI (DE)	08.0	1		
505	QUEVILLON (DE)	08.0	1		
519	ABITIBI	08.0			1
520	LA VERENDRYE	08.0		1	
521	MALARTIC (DE)	08.0	1		
522	VAL D'OR (DE)	08.0	1		
530	RIVAGE (DU)	09.0		1	
531	BERSIMIS (DE)	09.0	1		
532	MANICOUAGAN (DE)	09.0	1		
533	TADOUSSAC (DE)	09.0	1		
540	GOLFE (DU)	09.0		1	
541	GAGNON (DE)	09.0	1		

CODE STANDARD (EN FONCTION DE SEPTEMBRE 1978)

CODE STANDARD	COMMISSION SCOLAIRE	RAS	CATEGORIE L	R	I	
542	LOUIS-JOLIET	09.0	1			
543	PORT-CARTIER (DE)	09.0	1			
544	SCHEFFERVILLE (DE)	09.0	1			
545	SEPT-ILES (DE)	09.0	1			
546	FERMONT	09.0	1			
559	JEROME-LE ROYER	06.3			1	
560	GASPESIA	01.0		1		
561	CHALEUR BAY	01.0	1			*
562	GASPE (DE)	01.0	1			*
570	EASTERN QUEBEC	03.0		1		
571	GREATER QUEBEC (DE)	03.0	1			
572	SAGUENAY (DE)	02.0	1			
573	GREATER SEVEN ISLANDS (PR. DE)	09.0	1			
574	ST-MAURICE (PROTESTANTE)	04.0	1			
575	BAIE-COMEAU (DISSIDENTE DE)	09.0			1	
580	EASTERN TOWNSHIPS	05.0		1		
581	LENNOXVILLE DISTRICT (DE)	05.0	1			
582	ST. FRANCIS (PROTESTANTE)	05.0	1			*
590	CHATEAUGUAY VALLEY (PROT. DE)	06.2		1		
591	LAKE ST.LOUIS-CHATEAUGUAY (DE)	06.2	1			*
593	ORMSTOWN (D')	06.2	1			*
600	DISTRICT OF BEDFORD (PROTEST.)	06.2		1		
601	COWANSVILLE	06.2	1			*
612	LAURENTIENNE (DISSIDENTE DE)	06.1			1	
619	LAURENTIAN	06.1			1	
620	NORTH ISLAND	06.1		1		
621	LAURENVALE (PROTESTANTE DE)	06.1	1			
622	LAVAL (DE)	06.1	1			
630	SOUTH SHORE (PROTESTANTE)	06.2		1		
631	SOUTH CENTRAL (PROTESTANTE DE)	06.2	1			*
632	RICHELIEU VALLEY (DE)	06.2	1			
633	ST. LAWRENCE (PROTESTANTE)	06.2	1			*
640	WESTERN QUEBEC (PROTEST. DE)	07.0		1		
641	GREATER HULL	07.0	1			
642	NORTHWESTERN QUEBEC (PROT. DE)	08.0	1			*
643	PONTIAC (PROTESTANTE)	07.0	1			
644	ROUYN (DISSIDENTE DE)	08.0			1	*
659	LAKESHORE (DE)	06.3			1	
669	QUEBEC (LA C.E.C. DE)	03.0			1	
679	NOUVEAU-QUEBEC (DU)	10.0			1	

CODE STANDARD (EN FONCTION DE SEPTEMBRE 1978)

CODE STANDARD	COMMISSION SCOLAIRE	RAS	CATEGORIE L	R	I
689	LITTORAL (DU)	09.0			1
699	BALDWIN-CARTIER	06.3			1
709	SAULT-SAINT-LOUIS (DU)	06.3			1
719	SAINTE-CROIX	06.3			1
729	VERDUN (LA C.E.C. DE)	06.3			1
739	GRAND MONTREAL (BUR. E. P. DU)	06.3			1
749	MONTREAL (LA C.E.C. DE)	06.3			1
759	CRIE	10.0			1
769	KATIVIK	10.0			1
779	CHAPAIS-CHIBOUGAMAU (DE)	08.0			1
789	VALIN	02.0			1
800	CONSEIL SCOL. ILE DE MONTREAL	06.3			

CODE STANDARD (EN FONCTION DE SEPTEMBRE 1977)

CODE STANDARD	CEGEP	R.A.S.
900	COLLEGE DE LA GASPESIE	010
901	COLLEGE DE RIMOUSKI	010
902	COLLEGE DE LIMOILOU	030
903	COLLEGE DE SAINTE-FOY	030
904	COLLEGE DE SHERBROOKE	050
	CAMPUS DE GRANBY	062
905	COLLEGE DE TROIS-RIVIERES	040
906	COLLEGE DE SHAWINIGAN	040
907	CAMPUS DE DRUMMONDVILLE	040
	CAMPUS DE SOREL-TRACY	062
	CAMPUS DE SAINT-HYACINTHE	062
908	COLLEGE ST-JEAN-SUR-RICHELIEU	062
909	COLLEGE EDOUARD-MONTPETIT	062
910	COLLEGE DE JOLIETTE	061
911	COLLEGE LIONEL-GROULX	061
912	COLLEGE DE SAINT-LAURENT	063
913	COLLEGE AHUNTSIC	063
914	COLLEGE BOIS-DE-BOULOGNE	063
915	COLLEGE DE ROSEMONT	063
916	COLLEGE DE MAISONNEUVE	063
917	COLLEGE DU VIEUX-MONTREAL	063
918	COLLEGE DE VALLEYFIELD	062
919	COLLEGE DE L'OUTAOUAIS	070
920	COLLEGE DU NORD-OUEST	080
921	COLLEGE DE LEVIS-LAUZON	030
922	COLLEGE DE RIVIERE-DU-LOUP	030
923	COLLEGE DE LA POCATIERE	030
924	COLLEGE DE THETFORD MINES	030
925	COLLEGE DE VICTORIAVILLE	040
926	COLLEGE F.-XAVIER-GARNEAU	030
927	COLLEGE DE MATANE	010

...

CODE STANDARD	CEGEP	R.A.S.
928	COLLEGE DE SAINT-JEROME	061
929	COLLEGE ANDRE-LAURENDEAU	063
930	COLLEGE MONTMORENCY	061
931	CAMPUS MANICOUAGAN	090
	CAMPUS MINGAN	090
932	COLLEGE D'ALMA	020
	COLLEGE DE CHICOUTIMI	020
	COLLEGE DE JONQUIERE	020
	COLLEGE DE SAINT-FELICIEN	020
933	COLLEGE DAWSON	063
934	COLLEGE VANIER	063
935	COLLEGE JOHN ABBOTT	063
936	CAMPUS DE LENNOXVILLE	050
	CAMPUS ST. LAWRENCE	030
	CAMPUS DE ST-LAMBERT-LONGUEUIL	062

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES - STANDARD			67
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
19	CODE INFORMATIQUE DE L'ORGANISME	50-53

Description

C'est un numéro séquentiel attribué par SIMEQ à tous les organismes.

Il est de 4 chiffres. (Le chiffre vérificateur n'est pas retenu dans ce fichier)

Les codes informatiques présents au fichier élèves composites correspondent à un organisme actif au "fichier central des organismes" du cycle en cours.

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES - STANDARD			68
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
20	CODE INFORMATIQUE DE L'ECOLE	54-58

Description

C'est un numéro séquentiel attribué par SIMEQ à toutes les écoles publiques ou privées.

Lorsqu'une école ferme, le numéro attribué à cette école ne peut être ré-utilisé par le système.

Il est de 5 chiffres; le chiffre vérificateur n'est pas retenu dans ce fichier.

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES - STANDARD			69
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
21	GENRE D'ORGANISME	59-60

Description

Ces codes proviennent de la Direction générale du financement à exception des codes 11 et 12 qui ont été déterminés par SIMEQ.

VALEURS POSSIBLES:

- C.S.R. CATHOLIQUES	01
- C.S.R. PROTESTANTES	02
- C.S.L. OU C.S.I. CATHOLIQUES	03
- C.S.L. OU C.S.I. PROTESTANTES	04
- CEGEPS FRANCAIS ET CAMPUS	05
- CEGEPS ANGLAIS ET CAMPUS	06
- INSTITUTIONS PRIVEES FRANCAISES	08
- INSTITUTIONS PRIVEES ANGLAISES	09
- INSTITUTIONS PRIVEES AILLEURS QU'AU QUEBEC	11
- ECOLES GOUVERNEMENTALES	12

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES - STANDARD			70
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
22	CONFESSIONNALITE SELON LA 7è POSITION DU CODE STATISTIQUE	61

Description

Champ à une position

Valeurs possibles:

5 = catholique

6 = protestante

9 = ne s'applique pas

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES - STANDARD			71
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
23	CODE DE REGION ADMINISTRATIVE SCOLAIRE	62-64

Description

La région administrative scolaire (RAS) est un regroupement de commissions scolaires régionales ou intégrées catholiques dont les limites territoriales se rapprochent le plus possible des régions administratives définies par le Ministère de l'Industrie et du Commerce.

VALEURS POSSIBLES:

- BAS/ST-LAURENT-GASPESIE	010
- SAGUENAY/LAC-ST-JEAN	020
- QUEBEC	030
- TROIS-RIVIERES	040
- CANTONS-DE-L'EST	050
- SOUS-REGION NORD DE MONTREAL	061
- SOUS-REGION SUD DE MONTREAL	062
- SOUS-REGION ILE DE MONTREAL	063
- OUTAOUAIS	070
- NORD-OUEST	080
- COTE-NORD	090
- NOUVEAU-QUEBEC	100
- NE S'APPLIQUE PAS	999

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES - STANDARD			72
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
24	LANGUE D'ENSEIGNEMENT DE L'ECOLE	65-66

Description

La langue d'enseignement est celle qui est utilisée pour l'enseignement des disciplines autres que la langue seconde. Cependant, lorsque ces disciplines sont enseignées en français langue seconde (immersion), l'anglais est considéré comme étant la langue d'enseignement des élèves.

VALEURS POSSIBLES:

POS. 65 FRANCAIS = 0 OU 1
POS. 66 ANGLAIS = 0 OU 1

La valeur "1" indiquant que l'école enseigne dans telle langue et la valeur "0", qu'elle n'enseigne pas dans cette langue.

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES - STANDARD			73
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
25	NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT DE L'ECOLE	67-70

Description

VALEURS POSSIBLES:

POS. 67 - MATERNELLE = 0 OU 1
POS. 68 - PRIMAIRE = 0 OU 1
POS. 69 - SECONDAIRE = 0 OU 1
POS. 70 - COLLEGIAL (1) = 0 OU 1

- La valeur "1" indiquant la présence d'au moins un élève au bloc 4 du formulaire "sommaire de l'école" pour ce niveau.

- La valeur "0" indiquant l'absence d'élève au même bloc 4 pour ce niveau.*

* A noter que les écoles ayant toute leur clientèle en "enfance inadaptée", la valeur de ces positions est '0000', puisque les élèves dans cette catégorie ne sont pas distribués par 'Degré' au bloc 4.

(1) Aucune information sur le niveau collégial en 1977-78.

Documentation de fichiers

Projet	Système	Section	Tâche	Page
762	ELEVES - STANDARD			74
Date 78-10-12				

No du champ		Position(s)
26	BLANCS	71-80

Description

Champs libres à 10 positions,

Initialisées à blanc.